

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

CANTON DE LINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le lundi 4 novembre 2024, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Suzanne Jutras et Elizabeth Bernatchez
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Gaétan Roy et Sylvain Hamel

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Simone Grenier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, est présente à titre de secrétaire.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

2024-11-192

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024**
- 4. Suivi des résolutions et/ou dossiers**
- 5. Période de questions du public**
- 6. Rapport des activités du maire et des conseillers(ères)**
- 7. Demande de contribution ou d'appui**
 - 7.1 Demande de don Centre des femmes du Haut-Saint François La Passerelle
- 8. Administration générale**
 - 8.1 Dépôt de l'état des activités financières au 31 octobre 2024
 - 8.2 Dépôt des comptes payés et adoption des comptes à payer au 31 octobre 2024
 - 8.3 Démission de la directrice générale et greffière-trésorière Holly Dobb le 28 octobre 2024
 - 8.4 Résolution pour nommer Mme Simone Grenier directrice générale et greffière-trésorière par intérim et lui transférer tous les pouvoirs législatifs et les devoirs administratifs
 - 8.5 Résolution pour autoriser le recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ière) -trésorier(ère)
 - 8.6 Résolution d'embauche pour le poste de directrice générale et greffière-trésorière de Mme Sylvie Deveault
 - 8.7 Résolution pour rembourser le client du matricule 4553 95 4493 facturer en double pour les services de collecte de matières résiduelles et de vidange de fosses septiques des années 2022 et 2023
 - 8.8 Résolution pour autoriser la publication dans le Journal Le Reflet et d'un publipostage de l'Avis public du dépôt du nouveau rôle de perception 2025-2026-2027
 - 8.9 Résolution d'appui à la MRC du Haut-Saint-François pour le projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC

- 8.10 Résolution pour autoriser le changement du délai des ventes pour taxes actuellement de trois ans à un an

9. Incendie et sécurité publique

- 9.1 Résolution pour appuyer la Régie incendie des Rivières dans leur demande de subvention FRR4 pour l'achat d'un véhicule d'urgence polyvalent
- 9.2 Résolution d'appui à la Régie incendie des rivières à leur demande d'aide financière au projet d'appui au démarrage, à la bonification et à la mise en œuvre de projets de coopération intermunicipale, Partie 2 Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité (FRR-4)

10. Réseau routier — voirie

- 10.1 Résolution pour demander un prêt temporaire de 321 245\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'habitation accordée dans le cadre du Programme de la TECQ 2019-2024
- 10.2 Résolution pour demander un prêt temporaire de 95 000\$ afin de financer les subventions du ministère du Transport du Québec accordées dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration – dossier n°0032760-1 – 41085(5) – 20220718-003, 80 000 \$ et du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration – dossier n°FGC68264 – 41085 (5) - 20240424-015, 15 000 \$
- 10.3 Rapport de dépenses du Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration – Dossier n° : FGC68264 – 41085 (5) et transmission pour demande de remboursement
- 10.4 Rapport de dépenses du Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration pour des projets d'envergure ou supramunicipaux – Dossier n° : 0032760-1 – 41085 (5) 20220718-003 et transmission pour demande de remboursement
- 10.5 Résolution pour payer les fournisseurs des travaux de la TECQ 2019-2024 jusqu'au montant total des sommes réservées du Prêt #1
- 10.6 Lettre explicative au citoyen M. Clément Andrew des démarches faites par la municipalité pour accorder l'accès à la Route 257 par son terrain de la rue Belvédère en direction de la Route 108
- 10.7 Résolution pour autoriser nos conseillers juridiques à préparer une lettre de *Dénonciation* à la MRC du Haut-Saint-François concernant les travaux de réfection de la Route 257

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Résolution pour autoriser la collecte des encombrants et modifier les modalités de la vente de bacs de recyclage et de compostage pour 2025
- 11.2 Calendrier des collectes 2025

12. Urbanisme, aménagement et développement

- 12.1 Résolution pour autoriser le maire à faire partie du Comité du plan directeur relié aux milieux humides hydriques de la MRC du Haut-St-François

13. Loisirs et culture

- 13.1 Suivi du comité Facebook
- 13.2 Soirée des nouveaux résidents le vendredi 15 novembre 2024

14. Correspondance

15. Varia — ouvert

- 15.1 Lettre de remerciements au Comité des Marguerites volantes pour le dîner du mercredi 30 octobre 2024

16. Période de questions sur les sujets traités

17. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 OCTOBRE 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

CONSIDÉRANT QU'une demande de rectification est demandée au point 7.1 RÉSOLUTION POUR CONTRIBUER D'UNE SOMME DE 250 \$ À LA FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS;

«**Modifier la résolution pour le texte suivant :**

7.1 RÉSOLUTION POUR L'AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDANTS

CONSIDÉRANT QUE la Brigade Ose le Haut accorde une subvention de 80 % jusqu'à concurrence de 1 000 \$, afin de couvrir les frais de la soirée d'accueil des nouveaux résidents;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élisabeth Bernatchez

ET RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick contribuera à une somme maximale de 250 \$ pour la soirée d'accueil des nouveaux résidents;

ET RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick autorise des dépenses pour une somme maximale de 1 250 \$ pour l'organisation et la tenue de la soirée d'accueil.»

2024-11-193

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 7 octobre 2024 et que le procès-verbal soit modifié comme demandé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET DES DOSSIERS

Le suivi des résolutions s'est effectué dans les premières semaines du mois.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une représentation d'environ soixante personnes est venue exprimer leurs opinions sur l'administration municipale actuelle.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 1^{er} octobre — réunion avec le CLD (Team)
- 2 octobre – réunion Pont couvert patrimoine (Team)
- 7 octobre — conseil municipal
- 10 octobre – comité directeur des Scotts (Team)
- 10 octobre – conseil municipal spécial et atelier
- 16 octobre – rencontre Route 257 avec le préfet (défauts)
- 17 octobre – rencontre Plan climat MRC
- 17 octobre – rencontre nouveaux résidents, party et Facebook
- 24 octobre – rencontre comité Facebook
- 24 octobre – service de collecte Scotstown
- 28 octobre – atelier de travail
- 29 octobre – rencontre CSP MRC
- 31 octobre – rencontre Mme Polard suivi travaux TECQ Scotstown

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 8 octobre — rencontre fibre optique et téléphone MRC
- 8 octobre – atelier de travail MRC
- 15 octobre – rencontre financement comité directeur des Scotts
- 15 octobre – rencontre MRC budget et Plan d'action 2025
- 16 octobre – séance du conseil MRC

- 25 octobre – plan d'action et budget 2025 MRC
- 25 octobre – visite de la Ruée vers Gould (citoyen)
- 30 octobre – dîner Marguerite Volante
- 31 octobre – visite des travaux du petit pont Route 257 avec le contremaître des travaux
- 31 octobre – visite des travaux du chemin Dell

LA CONSEILLÈRE ELIZABETH BERNATCHEZ, SIÈGE NO. 1

- 7 octobre – conseil municipal
- 9 octobre – visite de négociation (Facebook et site web)
- 10 octobre – conseil municipal spécial
- 17 octobre – atelier de travail, Facebook et site web
- 17 octobre – atelier de travail, nouveaux arrivants
- 21 octobre – atelier dossier Suivi d'encaisse
- 22 octobre – atelier dossier Suivi d'encaisse
- 24 octobre – atelier de travail, Facebook et site web
- 28 octobre – atelier dossier Suivi d'encaisse
- 28 octobre – atelier de travail

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE NO. 2

- 7 octobre — conseil municipal
- 17 octobre – Régie des rivières repas non payé
- 28 octobre – atelier de travail
- 30 octobre – CA – ambulance Weedon

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 16 octobre — hiverniser Petit Pub / bénévole
- 24 octobre – bibliothèque
- 30 octobre – repas Marguerite volante

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO. 3

- 7 octobre — conseil municipal
- 28 octobre — atelier de travail

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE NO. 4

- 4 octobre — comité exécutif, Journal HSF, East Angus
- 7 octobre – conseil municipal
- 16 octobre — planification stratégique Journal HSF, East Angus
- 23 octobre – MRC comité environnement, Cookshire
- 23 octobre – assemblée ordinaire Journal HSF, Cookshire
- 24 octobre — collecte matières résiduelles, Scotstown
- 28 octobre – atelier de travail

LE CONSEILLER SYLVAIN HAMEL, SIÈGE NO. 5

- 2 octobre – activité d'information avec « Patrimoine Québec »
- 7 octobre — atelier suivi du conseil municipal

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6

- 4 octobre — soumissionnaire pour pose des glissières
- 5 octobre — rencontre avec M. Clément pour le détour
- 7 octobre – conseil municipal
- 16 octobre — rencontre avec le préfet pour problèmes de la Rte 257
- 17 octobre — rencontre préparatoire des nouveaux résidents
- 26 octobre – analyse des soumissions pour les glissières
- 28 octobre – atelier de travail

7. DEMANDE DE CONTRIBUTION OU D'APPUI

7.1 DEMANDE DE DON CENTRE DES FEMMES DU HAUT-SAINT FRANÇOIS LA PASSERELLE

CONSIDÉRANT QUE le Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle fêtera ses 40 ans d'existence et de services auprès de la population du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE pour fêter célébrer cet événement, le Centre souhaite faire une soirée festive et dévoiler la nouvelle murale qui soulignera les 40 ans de luttes féministes;

CONSIDÉRANT QUE toute la population sera invitée, ainsi que tous leurs partenaires du Haut Saint-François afin de célébrer ce beau moment;

2024-11-194

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU DE contribuer pour un montant de 50 \$.

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste subvention à des organismes municipaux n°02-701-00-950.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 OCTOBRE 2024

L'État des activités financières du mois d'octobre a été remis à chacun des membres du conseil.

8.2 DÉPÔT DES COMPTES PAYÉS ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2024

2024-11-195

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentés correspondant au chèque déboursé numéro 202400329 au chèque déboursé numéro 202400372 pour un montant de 205 088,65 \$ soit acceptée et leur paiement autorisé et de 32 902,53 \$ pour les salaires du mois d'octobre des employés et des élus ;

Salaires :

2024-10-05	5 608,10 \$
2024-10-03	5 181,84 \$
2024-10-05	5 295,31 \$
2024-10-12	5 049,75 \$
2024-10-19	5 940,54 \$
2024-10-26	5 826,99 \$
Total	32 902,53 \$

Liste des comptes à payer

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202400417 (l)	21252	2024-10-01	1193	CLUB DE VOLLEYBALL HAUT-	Subvention 2024-2025	250,00 \$
202400418 (l)	21253	2024-10-08	24	M.R.C. Haut-St-François	Frais formation Mise valeur du	121,88 \$
202400420 (l)	21255	2024-10-08	320	Fonds de l'information - territoire	Avis mutation (2) et rôle évaluation (1)	24,00 \$
202400421 (l)	21256	2024-10-08	1084	Remorquage Rouillard Inc.	Enlèvement du grader chemin Dell	1 174,56 \$
202400422 (l)	21257	2024-10-08	1153	Sanivac	Location finale toilette période 16 aout	436,91 \$
202400423 (l)		2024-10-08	6	Pierre Chouinard & Fils	Carburant diesel 681,80l	3 252,71 \$
202400424 (l)		2024-10-08	18	JN Denis Inc.	Collet, lumière, connecteur, support	3 123,80 \$
202400425 (l)		2024-10-08	29	Quincaillerie N.S. Girard	Papier toilette	207,80 \$
202400426 (l)		2024-10-08	110	VIVACO groupe coopératif	Ripe de bois pour toilettes des parcs	42,00 \$
202400427 (l)		2024-10-08	141	Les Bétons L. Barolet inc.	Sable pour hiver 2024-2025	23 340,20 \$
202400428 (l)		2024-10-08	275	Suzanne Jutras	Déplacement septembre 2024	34,80 \$
202400429		2024-10-	397	SEL WARWICK	Sel en vrac avec	4 618,72 \$

(l)		08		INC.	convoyeur 35,550kg	
202400430 (l)		2024-10-08	537	Superior Sany Solutions division	Nettoyant pour toilette et urinoire,	150,65 \$
202400431 (l)		2024-10-08	719	Lapointe Guy	Achat beignes etc soirée finissants	18,00 \$
202400432 (l)		2024-10-08	726	Valoris - Régie HSF et	Déchets municipalité 26 août 2024	2 370,88 \$
202400433 (l)		2024-10-08	836	Signalisation de l'Estrie	Pancarte livraison locale seulement	64,29 \$
202400434 (l)		2024-10-08	927	TECH-NIC	Problème configuration Word DG	60,36 \$
202400435 (l)		2024-10-08	932	PASCAL SÉVIGNY	Déplacements sept et début octobre	238,50 \$
202400436 (l)		2024-10-08	1030	CAIN LAMARRE	Rapport vérificateurs, analyse	1 034,52 \$
202400437 (l)		2024-10-08	1060	DTA Consultants S.E.N.C.	Étude du pont McVetty	988,33 \$
202400438 (l)		2024-10-08	1068	Robert Gladu	Déplacement septembre 2024	106,57 \$
202400439 (l)		2024-10-08	1076	ISABELLE POULIN	Paquet rouleaux Bounty	173,20 \$
202400440 (l)		2024-10-08	1092	SYLVIE ETHIER	Déplacement septembre 2024	131,32 \$
202400441 (l)	21258	2024-10-08	9	Magasin général Morin	Gaz septembre 2024	899,85 \$
202400443 (l)	21259	2024-10-08	64	ADMQ	Cotisation nouvelle DG et assurance	995,48 \$
202400444 (l)		2024-10-06	195	Ville de Scotstown	Service de collecte route 257	5 355,56 \$
202400445 (l)		2024-10-15	8	Hydro-Québec	Électricité centre comm. 18 août au 17	271,43 \$
202400446 (l)		2024-10-18	8	Hydro-Québec	Électricité bureau otj 2 août au 1	376,40 \$
202400447 (l)		2024-10-18	8	Hydro-Québec	Électricité Église Chalmer's 2 août au 1	35,26 \$
202400448 (l)		2024-10-18	8	Hydro-Québec	Électricité centre village 2 août au 1	73,53 \$
202400449 (l)		2024-10-18	8	Hydro-Québec	Électricité centre comm. 2 août au 1	185,96 \$
202400450 (l)		2024-10-15	8	Hydro-Québec	Électricité éclairage public 1 sept au	274,77 \$
202400452 (l)		2024-10-08	726	Valoris - Régie HSF et	Déchet municipalité 23 septembre	128,96 \$
202400457 (l)	21260	2024-10-16	1153	Sanivac	Retour des toilettes pour abri permanent	137,97 \$
202400458 (l)		2024-10-16	8	Hydro-Québec	Électricité garage municipal 29 juin au	373,91 \$
202400459 (l)		2024-10-16	22	Bell Canada	Téléphonie octobre 2024	87,73 \$
202400460 (l)		2024-10-16	1152	Cogeco Connexion	Téléphonie et internet mois octobre	123,61 \$
202400461 (l)		2024-10-28	8	Hydro-Québec	Électricité Église 68 rte 108 9 août	33,55 \$
202400462 (l)		2024-10-28	1194	DOBB Holly	Formation ADMQ Québec, rencontre	498,81 \$
					TOTAL	51 816,78 \$

Total des paiements émis : 51 816,78 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.3 DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE HOLLY DOBB LE 28 OCTOBRE 2024

La directrice générale et greffière-trésorière madame Holly Dobb a remis sa démission le lundi 28 octobre 2024.

8.4 RÉSOLUTION POUR NOMMER MME SIMONE GRENIER DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM ET LUI TRANSFÉRER TOUS LES POUVOIRS LÉGISLATIFS ET LES DEVOIRS ADMINISTRATIFS

CONSIDÉRANT la démission de la directrice générale, Madame Holly Dobb le lundi 28 octobre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

2024-11-196

ET RÉSOLU de nommer Madame Simone Grenier directrice générale et greffière-trésorière par intérim aux conditions établies et d'autoriser le maire à signer un contrat à cet effet;

D'autoriser Madame Grenier à signer les chèques émis, transactions électroniques et tout document pour et au nom du Canton de Lingwick;

De nommer Madame Grenier comme premier responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.5 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET GREFFIER(IÈRE) - TRÉSORIER(ÈRE)

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ère) est à pourvoir ;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-197

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

D'AUTORISER les membres du comité responsable des ressources humaines à procéder au recrutement d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ère).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.6 RÉSOLUTION D'EMBAUCHE POUR LE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE MME SYLVIE DEVEAULT

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ère) est à pourvoir ;

CONSIDÉRANT QUE des curriculums vitae ont été présentés à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-198

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de candidature de Madame Sylvie Devault à titre de directrice générale et greffière-trésorière adjointe à compter du 5 novembre 2024, aux conditions établies dans le contrat signé entre les parties;

DE rencontrer Madame Devault par les membres du conseil responsables des ressources humaines après 3 mois à l'embauche de la municipalité pour une première évaluation;

DE rencontrer Madame Devault par les membres du conseil responsables des ressources humaines après 6 mois à l'embauche de la municipalité pour une évaluation finale et que sa probation se termine à la fin du 6^e mois;

D'AUTORISER le maire à signer le contrat de travail selon les termes conclus entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.7 RÉSOLUTION POUR REMBOURSER LE CLIENT MATRICULE 4553 95 4493 FACTURER EN DOUBLE POUR LES SERVICES DE COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES DES ANNÉES 2022 ET 2023

CONSIDÉRANT QUE des erreurs ont été observées dans les données de base du client ;

QUE ces erreurs ont causé une facturation en trop de collectes et de fosses septiques;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-199

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU d'autoriser le remboursement du client matricule 4553 95 4493 la somme de 642 \$ pour les surcharges de ces services pour les années 2022 et 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.8 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE REFLET DE L'AVIS PUBLIC DU DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE DE PERCEPTION 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QUE les Articles 73 à 15 de la Loi sur les Finances Municipales demandent la publication dans un journal diffusé sur le territoire et affichée dans le bureau du greffier;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-200

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU d'autoriser la publication dans le journal Le Reflet de novembre de l'Avis public du dépôt du nouveau rôle de perception 2025-2026-2027 et de faire un publipostage sur le territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.9 RÉSOLUTION D'APPUI À LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS POUR LE PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signifié à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, par sa résolution n° 2024-02-539 adoptée le 21 février 2024, son intention d'entreprendre le processus de révision de son SAD;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 2.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1) [ci-après citée, la Loi] la MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnement et social de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'énoncé a été adopté le 16 octobre 2024 par la résolution 2024-10-720;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 2.6 de la Loi, la MRC a transmis aux municipalités de son territoire le projet d'énoncé;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 2.7 et 2.20 de la Loi, les municipalités disposent d'un délai de 120 jours afin de transmettre à la MRC leurs commentaires par rapport au projet d'énoncé;

CONSIDÉRANT QUE dans une optique de démarche concertée, la MRC trouve important que la municipalité se prononce sur ce projet d'énoncé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du projet d'énoncé et souhaite apporter certains commentaires à la MRC;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-201

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité du Canton de Lingwick :

DE transmettre à la MRC les commentaires suivants en lien avec le projet d'énoncé :
Dans la partie **Fière** ajoutez le patrimoine bâti.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.10 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CHANGEMENT DU DÉLAI DES VENTES POUR TAXES DE TROIS ANS À UN AN

CONSIDÉRANT QU'afin de s'assurer de la bonne gestion des comptes à recevoir;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick réduira lors de la prochaine année de taxation le délai des comptes à recevoir à un an;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-202

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'autoriser la réduction du délai de perception des comptes dus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 RÉSOLUTION POUR APPUYER LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES DANS LEUR DEMANDE DE SUBVENTION FRR4 POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE D'URGENCE POLYVALENT

Doublon de 9.2. Retirer

9.2 RÉSOLUTION D'APPUI À LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES À LEUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROJET D'APPUI AU DÉMARRAGE, À LA BONIFICATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE, PARTIE 2 VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR-4)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4-soutien à la coopération intermunicipal du Fond régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Beaulac-Garthby, Dudswell, Lingwick, Stratford, Weedon ainsi que la Régie incendie des rivières désirent présenter un projet pour l'achat d'un nouveau camion autopompe plus polyvalent;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-203

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

QUE le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lingwick s'engage à participer au projet d'achat d'un nouveau camion autopompe polyvalent et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fond Région et Ruralité;

QUE le conseil municipal nomme la Régie incendie des rivières, organisme responsable du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. RÉSEAU ROUTIER — VOIRIE

10.1 RÉOLUTION POUR DEMANDER UN PRÊT TEMPORAIRE DE 321 245\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick a déposé une programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-204

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le Canton de Lingwick demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François l'émission d'un financement temporaire au montant de 321 245 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

QUE le Canton de Lingwick mandate le maire et la greffière-trésorière par intérim à signer les documents relatifs à l'émission d'un financement temporaire au montant de 321 245 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.2. RÉOLUTION POUR DEMANDER UN PRÊT TEMPORAIRE DE 95 000\$ AFIN DE FINANCER LES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – DOSSIER N°0032760-1 – 41085(5) – 20220718-003, 80 000 \$ ET DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – DOSSIER N°FGC68264 – 41085 (5) - 20240424-015, 15 000 \$

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick a déposé une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable et elle a été accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration, Dossier n° : FGC68264-41085(5) – 20240424-015 pour un montant maximal de 15 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick a déposé une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable et elle a été accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration, pour des projets d'envergure ou supramunicipaux. Dossier n° : 00032760-1-41085(5) – 20220718-003 pour un montant maximal de 80 000 \$;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-205

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU

QUE le Canton de Lingwick demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François l'émission d'un financement temporaire au montant global de 95 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, pour le Volet Projets particuliers d'amélioration, Dossier n° : FGC68264-41085(5) – 20240424-015 et pour des projets d'envergure ou supramunicipaux, Dossier n° : 00032760-1-41085(5) – 20220718-003.

10.3. RÉSOLUTION DU RAPPORT DE DÉPENSE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – DOSSIER N° : FGC68264 – 41085 (5) – 20240424-015 ET TRANSMISSION POUR DEMANDE DE REMBOURSEMENT

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lingwick a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration, Circonscription électorale de Mégantic – Dossier n° : FGC68264 – 41085 (5) – 20240424-015 par la lettre datée du 15 juillet 2024 pour la somme de 15 000 \$ pour l'année 2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal du Canton de Lingwick a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile 2024 pour laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de compte relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-206

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lingwick approuve les dépenses d'un montant maximal de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

QUE le rapport des travaux et reddition de comptes ainsi que tous les documents soient transmis au ministère des Transports pour obtenir l'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.4 RÉSOLUTION DU RAPPORT DE DÉPENSE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION POUR DES PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX

DOSSIER N° : 0032760-1 – 41085 (5) 20220718-003

SOUS-VOLET : Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

Résolution n° : 2024-11-208

ATTENDU QUE le conseil municipal du Canton de Lingwick a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

1. 40% de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
2. 80% de l'aide financière accordée, moins le premier versement, pour le deuxième versement;
3. 100% de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS

2024-11-207

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lingwick approuve les dépenses d'un montant de 80 052,97 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.5. RÉSOLUTION POUR PAYER LES FOURNISSEURS DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2024 JUSQU'AU MONTANT TOTAL DES SOMMES RÉSERVÉES DU PRÊT #1

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une Programmation n°6 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François, résolution 2024-09-167 afin de financer la subvention accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE les travaux sont réalisés;

2024-11-208

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

Et RÉSOLU QUE :

QUE la municipalité du Canton de Lingwick demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François de verser le montant de 500 000 \$ pour le paiement des fournisseurs qui ont réalisé les travaux de la TECQ 2019 à 2024;

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soient autorisés à demander le décaissement et à signer tous les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10.6. LETTRE EXPLICATIVE AUX CITOYENS DU CHEMIN BELVÈDÈRE DES DÉMARCHES FAITES PAR LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE M. ANDREW CLÉMENT POUR ACCORDER L'ACCÈS À LA ROUTE 257 PAR SON TERRAIN EN DIRECTION DE LA ROUTE 108

Une lettre explicative sera transmise aux résidents de la rue Belvédère afin de les informer des démarches faites pour leur permettre d'utiliser le raccourci chez M. Andrew Clément qui n'ont malheureusement pas abouties.

10.7. RÉSOLUTION POUR AUTORISER NOS CONSEILLERS JURIDIQUES À PRÉPARER UNE LETTRE DE DÉNONCIATION À LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE 257

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick a, à maintes reprises, informé la MRC du Haut-Saint-François des problèmes sur la Route 257 Sud;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-209

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal du Canton de Lingwick autorise la préparation d'une lettre de dénonciation auprès de conseillers juridiques pour les travaux de réfection de la Route 257 Sud et de la transmettre à la MRC du Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.5. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET MODIFIER LES MODALITÉS DE LA VENTE DE BACS DE RECYCLAGE ET DE COMPOSTAGE POUR 2025

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick a analysé les tenants et aboutissants des collectes des matières résiduelles;

ATTENDU QU'afin de bien desservir la population;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick veut s'assurer de la disposition écologique des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-210

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de maintenir la collecte des encombrants de porte à porte et offrir deux écocentres soit une au printemps et l'autre à l'automne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.6. CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Le projet de calendrier des collectes 2025 est déposé.

12. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

12.1. RÉOLUTION POUR AUTORISER LE MAIRE À FAIRE PARTI DU COMITÉ DU PLAN DIRECTEUR RELIÉ AUX MILIEUX HUMIDES HYDRIQUES DE LA MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François forme un Comité du Plan directeur relié aux milieux humides hydrique;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François invite les maires des municipalités à faire partie du comité;

EN CONSÉQUENCE

2024-11-211

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, monsieur Robert Gladu à faire partie du Comité du Plan directeur de la MRC du Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1. SUIVI DU COMITÉ FACEBOOK

Une refonte du site web de la municipalité sera faite en 2025 et un compte Facebook sera créé.

13.2. SOIRÉE DES NOUVEAUX RÉSIDENTS LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Une invitation leur sera adressée.

14. CORRESPONDANCE

La correspondance sera transmise aux élus.

15. VARIA — OUVERT

15.1. LETTRE DE REMERCIEMENTS AU COMITÉ DES MARGUERITES VOLANTES POUR LE DÎNER DU MERCREDI 30 OCTOBRE 2024

Une lettre de remerciements sera adressée au comité.

15.2. RÉOLUTION POUR PROPOSER UN FONCTIONNEMENT DIFFÉRENT DU SYSTÈME ACTUEL

Le maire demande le vote. La majorité demande d'attendre à une date ultérieure.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Des questions ont été adressées sur des sujets traités lors de la séance ordinaire.
Les réponses à des questions d'ordre personnel ou privé seront faites individuellement.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-11-212

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe de lever l'assemblée à 21 h 30.

Certificat de crédit numéro 2024-11-04

Je soussignée, Simone Grenier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Simone Grenier
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim